



## RENOVATION DU SITE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE JUIVE DE NANCY 55 RUE DES PONTS A NANCY

### PROJET

#### *Préambule*

L'Association Culturelle Israélite (rite polonais) fondée en 1924, devenue en 1989 l'Association Culturelle Juive de Nancy, maison ouverte des cultures juives (ACJ), est installée au 55 rue des ponts à Nancy depuis 1931. Ce bâtiment de 600 m<sup>2</sup> témoigne de près d'un siècle d'engagements dans la cité et de l'essence du judaïsme dans sa diversité.

Le rapprochement avec le Mémorial de la Shoah et le projet de rénovation du bâtiment du 55 rue des ponts visent à pérenniser et à renforcer l'œuvre de transmission et d'éducation entreprise par l'ACJ, comme de la nécessité de faire vivre au quotidien l'idéal républicain autour de ses valeurs constitutives et de la laïcité.

Au-delà de son histoire, le « 55 » offre aux visiteurs quelques traces remarquables qui rendent ce site unique : les quatre œuvres du peintre expressionniste de l'École de Paris Emmanuel Mané-Katz (1894-1962), inscrites à l'Inventaire supplémentaires des Monuments historiques depuis 2008, avec la fresque représentant le soulèvement du ghetto de Varsovie et les trois peintures murales représentant des musiciens Klezmer ; ainsi qu'une plaque murale monumentale de 700 noms des victimes de la Shoah à Nancy.

Ces éléments participent à la singularité et à l'attrait du bâtiment du 55 rue des ponts.

Pour autant, l'ouverture plus large au public, l'état actuel du bâtiment et sa nécessaire mise en conformité nécessitent des travaux importants de rénovation, d'accessibilité et d'aménagement intérieur.

La présente note se veut une étude prévisionnelle définissant un projet d'aménagement réalisée par un bureau d'études mandaté par le Mémorial de la Shoah. Cette dernière tient compte de la mise en conformité du bâtiment classifié ERP5, de l'état dégradé de plusieurs parties du bâtiment, de la rénovation des espaces, notamment du rez-de-chaussée, de la création d'une exposition permanente et de l'implantation d'un nouveau mobilier.

L'engagement et le soutien financier des collectivités est indispensable pour réaliser ce projet, tant pour sa phase d'investissement que de fonctionnement.

À ce jour, le coût des travaux de rénovation est estimé à 1 652 000 euros.

Le projet ci-dessous détaille les principaux axes des travaux à engager et leurs finalités.



Plaque monumentale à l'entrée du « 55 »  
© Mémorial de la Shoah



Salle du rez-de-chaussée  
© Mémorial de la Shoah



Bibliothèque, au 1<sup>er</sup> étage  
© Mémorial de la Shoah

## I. OBJECTIFS DES TRAVAUX

### *A - Création d'une exposition permanente*

L'exposition permanente du « 55 », d'une surface d'environ 150 m<sup>2</sup>, pourra trouver sa place au premier étage. Elle vise à apporter une information précise et vivante sur l'histoire de la présence juive à Nancy, en y incluant l'Association Culturelle Juive de Nancy, ainsi que sur l'histoire de la Shoah.

L'objectif est d'apporter à la fois au grand public et au public scolaire un lieu unique pour découvrir et comprendre la présence juive à Nancy et les conséquences de la Shoah au cours de la Seconde Guerre mondiale, un génocide européen et une rupture fondamentale dans l'histoire de notre pays. Sur 3800 Juifs présents en 1939, plus de 700 ont été assassinés durant la Shoah.

Les principaux axes de l'exposition seraient :

- Qu'est-ce que le judaïsme ? ;
- La présence juive à Nancy (rappel historique sur la diversité des Juifs à Nancy, présence millénaire et immigration récente) ;
- L'histoire de l'Association Culturelle Israélite dans les années 20 et 30 ;
- Les Juifs à Nancy en 1939-1940 (y compris les engagés volontaires et l'évacuation notamment vers la Gironde) ;
- Le début de l'Occupation et de la persécution antijuive du III<sup>e</sup> Reich et de l'État français (y compris la venue à Nancy de l'exposition « Les Juifs et la France ») ;
- La rafle de juillet 1942 et l'action des policiers du service des étrangers du commissariat de Nancy qui permit la fuite de 350 Juifs. Un acte unique en France par son ampleur ;
- La vie quotidienne des Juifs durant l'Occupation (avec évocation de la maison de retraite israélite destinée à l'accueil des réfugiés) ;
- Les lieux de la persécution et de la répression (le camp d'Écrouves et la prison Charles III à Nancy) ;
- La déportation des Juifs de Nancy (avec évocation du camp de Drancy et du complexe d'Auschwitz-Birkenau) ;
- Les Juifs dans la Résistance ;
- La libération de Nancy et la reconstruction de la communauté juive ;
- La construction de la mémoire de la Shoah à Nancy

En lien avec ces thématiques, des parcours individuels et familiaux, de personnalités connues ou non originaires de Nancy, jalonnent le parcours. Par exemple, le rabbin Paul Haguénauer ; Paulette Gellé-Widawski, déportée avec sa mère et sa sœur au camp de Bergen-Belsen ; Jérôme et Régine Skorka, membres de l'UJRE à Lyon et déportés au camp d'Auschwitz-Birkenau ; Isidore Guterman, résistant au sein de l'OJC dans le maquis de la montagne noire entre l'Aude et le Tarn ; Henri Krischer, chef de la FTP-MOI à Lyon ; la famille Balbin, dont André déporté au camp d'Auschwitz-Birkenau ; la famille Fride dont Bernard, enfant caché et orphelin ; Léon Meiss ; le cardinal Tisserand ; Edouard Vigneron, chef du service des étrangers du commissariat de Nancy ; Larissa Cain ; Mané-Katz ; Delphine Horviller ...

La muséographie pourra s'appuyer sur des outils audio-visuels spécifiques, permettant de valoriser les témoignages de certaines de ces figures et contribuant ainsi à incarner cette histoire, en valorisant une approche humaine et accessible aux nouvelles générations.

L'histoire particulière du « 55 » et des Juifs de Nancy doit être évoquée dans sa singularité, mais aussi restituée dans un contexte plus large, régional, national et international, permettant aux publics de mieux en comprendre la portée et les enjeux.

Si des institutions et des lieux sont porteurs d'une partie de cette histoire à Nancy, aucun ne l'exprime dans sa plénitude, rendant tout à fait unique le présent projet. L'équipe en charge du bâtiment rénové poursuivra les partenariats noués et s'attachera à les renforcer et à les développer.

#### *B - Restructuration du centre de documentation*

La priorité est de sécuriser et de professionnaliser la gestion de la collection documentaire de l'ACJ, en réalisant un inventaire exhaustif, de poursuivre le classement de la collection d'archives et de la bibliothèque, ainsi que lancer la numérisation de l'ensemble du fonds d'archives.

S'agissant de la bibliothèque, il s'agit de créer un centre de ressources sur le judaïsme, la laïcité, la Seconde Guerre mondiale et la Shoah, accessible au plus grand nombre.

Le centre sera adossé au centre de documentation du Mémorial de la Shoah afin de mutualiser les ressources et les outils, mettant à disposition de façon privilégiée des contenus inédits.

#### *C - Création d'un espace polyvalent pour les activités*

Afin de renforcer la fréquentation du site, il est nécessaire de proposer un espace modulable au rez-de-chaussée permettant la poursuite d'activités culturelles et la mise en place d'activités pédagogiques en lien avec la communauté éducative, comme la présentation d'expositions temporaires.

Outre la poursuite des activités commémoratives (autour notamment du soulèvement du ghetto de Varsovie au printemps 1943) et une programmation culturelle ouverte sur la cité, le rapprochement avec le Mémorial de la Shoah doit permettre le développement d'une politique éducative spécifique.

S'appuyant sur l'expertise et les ressources du service pédagogique du Mémorial de la Shoah, l'ambition est de développer la pratique des ateliers pédagogique en direction des élèves et des professeurs du primaire, secondaire et du monde universitaire, en puisant dans l'offre actuelle du Mémorial de la Shoah, riche d'une quinzaine de propositions sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et la Shoah, la lutte contre les préjugés et la désinformation, le décryptage des sources historiques, les génocides du XX<sup>e</sup> siècle.

L'offre pourra être étendue en intégrant des thématiques et des figures propres à Nancy, ainsi qu'en mettant en œuvre un rapprochement avec les institutions culturelles et patrimoniales locales, départementales et régionales.

#### *D - Mise en place d'une équipe de permanents professionnels*

Afin d'accueillir au mieux le public traditionnel de l'ACJ et de prendre en charge les nouveaux publics attendus (notamment scolaires), le Mémorial de la Shoah propose de former une équipe de permanents et d'intervenants ponctuels.

Les contours de cette équipe (chargé d'accueil, responsable pédagogique, intervenant, documentaliste, chargé de programmation ...) seront précisés en fonction du soutien financier obtenu pour le fonctionnement.

L'équipe pourra être renforcée par l'engagement de bénévoles qualifiés issus des actuels administrateurs et adhérents du « 55 ».

## II. PRESENTATION DU MEMORIAL DE LA SHOAH

Le Mémorial de la Shoah est l'institution de référence en Europe sur l'histoire de la Shoah et les génocides du XX<sup>e</sup> siècle.

Il est l'héritier du Mémorial du martyr juif inconnu, installé depuis 1956 rue Geoffroy l'Asnier à Paris, et du Centre de documentation juive contemporaine, créé en 1943 par Isaac Schneersohn. Ses bâtiments, rénovés et agrandis, ont été inaugurés en 2005 par le Président de la République Jacques Chirac.

Dans la continuité de cette mission, le Mémorial de la Shoah a ouvert à Drancy un nouveau lieu d'histoire et d'éducation, situé face à la Cité de la Muette.

Ce centre a pour vocation de présenter l'histoire du camp de Drancy. Complémentaire du Mémorial de la Shoah de Paris, le Mémorial de la Shoah de Drancy est un lieu de médiation entre le site de l'ancien camp et le public, un lieu d'histoire et de transmission, inauguré en septembre 2012 par le Président de la République, François Hollande.

Depuis, le Mémorial de la Shoah a intégré 4 autres lieux, le CERCIL-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv à Orléans en 2018, le Lieu de mémoire au Chambon-sur-Lignon en 2020, le Centre Jules Isaac à Clermont-Ferrand en 2021, et la Gare de Pithiviers inaugurée en juillet 2022 par le Président de la République Emmanuel Macron.

Fondation reconnue d'utilité publique, partenaire de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, du ministère des Armées et de l'Office national des combattants et victimes de guerre, signataire en janvier 2016 d'une convention avec l'État, le Mémorial de la Shoah est la principale institution européenne de recherche, de formation sur la Shoah et les génocides du XX<sup>e</sup> siècle. Le Mémorial reçoit chaque année sur son site parisien et sur celui de Drancy,

plus de 300.000 visiteurs dont 80.000 scolaires.

Ses collections comprennent 50 millions de pièces d'archives, 400.000 photographies, 80.000 ouvrages et plus de 2.000 témoignages audio-visuels.

Il développe son activité dans toute la France et dans 14 pays d'Europe. Chaque année, ses équipes conçoivent de nouvelles expositions qui deviennent itinérantes.

Son expertise historique, archivistique, éducative et muséographique reconnue l'a amené à contribuer à de nombreux projets en France et à l'étranger.

Par ailleurs, il anime et coordonne le Réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France, sous le haut-patronage de la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.